

Réf: Dossier 328235

Avis de constitution

SOCIETE « ETS IVOIRE PAYSAGE »

Siège ABIDJAN-COCODY RIVIERA PALMERAIE, NON
LOIN DE LA PHARMACIE MARIE ESTHER, SUR LA COTE
DERRIERE LA CLINIQUE LES DRE, Lot 86, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 02/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS IVOIRE PAYSAGE »

Objet :

- Nettoyage et transfert des ordures ménagères ;
- Elevage et abattage des arbres ;
- Fourniture de denrées alimentaires et vivres

frais ;

- Création, entretien de parc et jardins ;
- Aménagement du territoire et du cadre de vie ;
- Foresterie et gestion des ressources en eau ;
- Structure spécialisée dans la biodiversité ;
- Gestion et recyclage des déchets ménagers ;
- Entretien de locaux, gestion de la restauration ;
- Divers services environnementaux.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN-COCODY RIVIERA PALMERAIE, NON LOIN DE LA PHARMACIE MARIE ESTHER, SUR LA COTE DERRIERE LA CLINIQUE LES DRE, Lot 86, Ilot 12

Dirigeant(s) Mme ZAGBLA AYA LYDIE EPOUSE BELLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07182 du 26/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51516/GTCA/RC/2024 du 26/08/2024

